#### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES COMTÉ DE VERCHÈRES

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 5 mars 2018 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire suppléant monsieur Gilles Lamoureux;

Les conseillères mesdames Carole Boisvert et Nathalie Fillion, le conseiller monsieur Claude Ménard.

Sont absents : Messieurs Alexandre Bélisle, Benoit Marotte et Jarrod Gosselin.

Est aussi présent: Luc Forcier, directeur général.

#### 053-2018 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

#### 054-2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal du 5 février 2018, tel que lu.

Adopté.

#### 055-2018 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 28 février 2018 pour les chèques #10357 au #10603 totalisant 1 012 696,89 \$.

Adopté.

#### 056-2018 CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

# 057-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT #534-2018 CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES SUR LES IMMEUBLES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$

CONSIDÉRANT que la loi permet à la Municipalité de modifier le taux à percevoir pour les droits de mutation excédant 500 000 \$.

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et il est résolu à l'unanimité d'adopter le présent règlement #534-2018.

#### ARTICLE 1 INTERPRÉTATION

Tous les termes du présent règlement ont le sens qui leur est donné dans la Loi concernant les droits sur les mutations immobilière, RLRQ, c. D-15.1

#### ARTICLE 2 TAUX APPLICABLE - BASE D'IMPOSITION EXCÉDANT 500 000 \$

La municipalité perçoit un droit de 2 % sur la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$ sans excéder 700 000 \$ lors du transfert de tout immeuble situé sur son territoire.

#### ARTICLE 3 TAUX APPLICABLE - BASE D'IMPOSITION EXCÉDANT 700 000 \$

La municipalité perçoit un droit de 3 % sur la tranche de la base d'imposition qui excède 700 000 \$ lors du transfert de tout immeuble situé sur son territoire.

## ARTICLE 4 IMMEUBLE SITUÉ PARTIELLEMENT SUR LE TERRITOIRE D'UNE AUTRE MUNICIPALITÉ

Lorsqu'un immeuble est situé partiellement sur le territoire de la municipalité et partiellement sur le territoire d'une autre municipalité, les droits fixés par le présent règlement s'appliquent conformément aux règles fixées par le quatrième alinéa de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

#### ARTICLE 5 INDEXATION

PARC DES PIONNIERS

Chacun des montants permettant d'établir les tranches des bases d'imposition prévues au présent règlement est indexé conformément à la formule prévue à l'article 2.1 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

#### ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Adopté.

#### 058-2018 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT #535-2018 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 ET SES AMENDEMENTS RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE C-6 SUR LA ROUTE MARIE-VICTORIN ET LA CRÉATION DE LA ZONE PUBLIQUE P-23 POUR LE PROJET NATURE DU

Le projet de règlement est expliqué par monsieur Martin Massicotte, suit la consultation sur ce projet de règlement.

# 059-2018 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #535-2018 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 ET SES AMENDEMENTS RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE C-6 SUR LA ROUTE MARIE-VICTORIN ET LA CRÉATION DE LA ZONE PUBLIQUE P-23 POUR LE PROJET NATURE DU PARC DES PIONNIERS

ATTENDU les représentations faites à la Municipalité et l'évolution du développement de Verchères;

ATTENDU les pouvoirs conférés par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que les modifications respectent le plan d'urbanisme de Verchères (règlement 442-2010 et amendements);

ATTENDU qu'il ya lieu d'adopter des modifications au zonage municipal;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu que le second projet de règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

#### **ARTICLE 1**

La zone C-6 est agrandie à même la zone RH-5 afin d'inclure le lot 5 218 336 (490, route Marie-Victorin);

#### **ARTICLE 2**

En zone C-6, l'usage 3609 (pièces d'automobile) est prohibé tandis que les usages 5005 et 5006 (établissement d'enseignement ou de santé) sont autorisés;

#### **ARTICLE 3**

Une nouvelle zone publique P-23 est créée à même la zone RH-4 comprenant le lot 5 217 447;

#### **ARTICLE 4**

En zone P-23, les usages parcs et espaces verts (#5007), structures maritimes (#5010) conservation (gr. 7000) et l'agriculture limitée (#6511 et #6508) sont spécifiquement autorisés;

#### **ARTICLE 5**

Toutes constructions accessoires pour les usages prévus à l'article 4 doivent avoir une marge de recul de 10,0 mètres de toute ligne de propriété;

#### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

# 060-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT #536-2018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 4 605 400 \$ ET UNE DÉPENSE DE 4 605 400 \$ POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU VIEUX VILLAGE

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 5 février 2018 ainsi que la présentation du projet de règlement ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1061 du Code municipal, un règlement dont plus de 50 % des coûts sont couverts par une aide financière du gouvernement n'a pas besoin de l'approbation des électeurs ;

ATTENDU que la Municipalité recevra une aide financière de 1 904 680 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM) ;

ATTENDU que la Municipalité affecte à ce projet une portion des montants à recevoir pour le transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, soit une somme de 1 218 672 \$. Ce montant étant revu à la baisse si le coût des travaux diminue :

ATTENDU que les plans, devis et la surveillance ne sont pas déjà couverts par un règlement ;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu unanimement d'adopter le règlement #536-2018 et il est décrété ce qu'il suit :

#### **ARTICLE 1**

Les attendus du présent règlement font partie intégrante du présent règlement de même que les confirmations de subvention en « annexe A ».

#### **ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie au montant de 4 605 400 \$ incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation préparée par Groupe DGS en date de mai 2017, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme « annexe B ».

#### **ARTICLE 3**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 4 605 400 \$ pour les fins du présent règlement.

#### **ARTICLE 4**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 4 605 400\$ sur une période de 20 ans.

#### **ARTICLE 5**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt au montant de 4 605 400 \$, pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie payables par les riverains, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « C » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles d'une portion de l'emprunt au montant de 4 605 400 \$ par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
a) immeuble résidentiel chaque entrée de service	1
b) immeuble commercial chaque entrée de service	1
c) autre immeuble chaque entrée de service	1

#### **ARTICLE 6**

Tout propriétaire ou occupant de qui est exigée la compensation en vertu de l'article « 5 » peut être exempté de cette compensation en payant en un versement la part de capital relative à cet emprunt, avant la première émission de cet emprunt ou toute émission subséquente, s'il y a lieu et qui aurait été fournie par la compensation exigée à l'article « 5 ».

Le paiement doit être effectué avant le financement permanent. Le prélèvement de la compensation exigée par le présent règlement sera réduit en conséquence. Ce paiement doit être fait conformément aux dispositions de l'article 1072.1 du Code municipal du Québec.

Le paiement fait avant le terme susmentionné exempt l'immeuble de la compensation pour le reste du terme de l'emprunt fixé dans le règlement.

#### **ARTICLE 7**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

#### **ARTICLE 8**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajouté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

-			
	•	PIQM	1 904 680\$
Ī	•	TEC	1 218 672\$
Ī	•	Fonds général	250 000\$*

(\*pour un maximum du coût des travaux de la section à changer au riverain de 16 000 \$, si inférieur aucune contribution du fond général.)

#### **ARTICLE 9**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

#### 061-2018 SOUMISSION VÉHICULE USAGÉ

ATTENDU que les demandes de soumission faites sur invitation auprès de Chaput Automobile, Gestion C. Tremblay et Jacques Olivier Ford Inc;

Le comité de sélection faisant rapport au conseil suite à l'appel d'offres public, les deux offres suivantes ont été reçues et étudiées.

Soumissionnaire	Prix
Gestion C. Tremblay	28 862,66 \$
Jacques Olivier Ford Inc.	39 054,71 \$

Suite aux recommandations du comité de sélection.

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité de retenir la proposition de **Gestion C. Tremblay** au prix de **28 862,66 \$** taxes incluses.

Adopté.

#### 062-2018 ENGAGEMENT STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT ET GÉNIE CIVIL

Considérant que la municipalité doit faire des suivis dans les dossiers de vidanges de fosse septique et qu'elle a des dossiers qui requiert des compétences en génie civil;

Considérant l'appel d'offres de stage et les candidats passés en entrevue;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu d'approuver les recommandations du comité pour l'engagement de **monsieur Mohammed Yassine Bahi**, étudiant en génie civil pour le poste de stagiaire en environnement et génie civil pour l'été 2018 à raison de 15 \$/heure.

Adopté.

#### 063-2018 ENGAGEMENT STAGIAIRE ASSISTANT-INSPECTEUR EN URBANISME

Selon la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et résolu unanimement d'engager au poste d'assistant-inspecteur en urbanisme **madame Amélie Matte-Arlandis** au salaire de 15 \$/heure à raison de 32,5 heures semaine pour la période du 14 mai au 24 août 2018.

Adopté.

#### 064-2019 SUBVENTION EXCELLENCE SPORTIVE – LEE-ANNE MASSÉ

Madame Nathalie Fillion ne se prononce pas cette résolution.

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175 \$ à Lee-Anne Massé pour sa participation à la compétition nationale de Cheerleading du 6 et 8 avril 2018 à Niagara Falls.

Adopté.

#### 065-2018 SUBVENTION EXCELLENCE SPORTIVE – HUGO PAULHUS

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175 \$ à Hugo Paulhus pour sa participation au championnat national de karaté à Halifax en mars 2018.

Adopté.

#### 066-2018 SUBVENTION EXCELLENCE SPORTIVE – GUILLAUME PAULHUS

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175 \$ à Guillaume Paulhus pour sa participation au championnat national de karaté à Halifax en mars 2018.

Adopté.

#### 067-2018 ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ENTRAIDE RELATIVE AUX ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du Service de sécurité incendie.

Adopté.

## 068-2018 PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE CHAUSSÉES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères a renouvelé son plan d'intervention et que celui-ci a été adopté le 1<sup>er</sup> février 2016

(résolution 048-2016);

CONSIDÉRANT que le MAMOT a accusé réception du plan le 27 avril 2016;

CONSIDÉRANT qu'à la demande du MAMOT, des correctifs ont été apportés au plan. La version finale étant datée du 2 février 2018;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et unanimement résolu d'adopter la version du 2 février 2018 du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

Adopté.

#### 069-2018 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

#### 070-2018 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 10, la séance est levée sur la proposition de madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert.

Adopté.

	Je, Gilles Lamoureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
	Gilles Lamoureux, maire suppléant
	Luc Forcier, sec.très.
071-2018	Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.
	Secrétaire-trésorier
	····

L'assemblée est close.

#### Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 5 mars 2018

Dès l'ouverture de l'assemblée, le maire suppléant M. Gilles Lamoureux fait un retour sur présentation d'un mémoire déposé par la Municipalité à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale du Canada sur le dossier du Port de Montréal à Contrecoeur. M. Lamoureux rappelle que la Municipalité est favorable au projet, mais signale tout de même qu'il est important de trouver des mesures d'atténuation aux problématiques de transport.

## <u>Demande d'un citoyen à savoir si le projet d'infrastructure du vieux village sera dans un seul</u> appel d'offres ou scinder en section :

La volonté est de faire un appel d'offres global. Par contre, l'entrepreneur devra finaliser les rues par une couche de pavage dès que l'avancement des travaux le permettra.

## Remarque d'une citoyenne sur la problématique de la vitesse sur la route 132 dans la section vers Contrecoeur pour les cyclistes utilisant la piste cyclable dans ce secteur :

Nous allons faire la remarque à la Régie de police et nous suggérons aux citoyens de faire des appels à la police avec le plus de détails possibles sur cette problématique.

#### Questionnement sur l'achat d'un véhicule usagé :

Il s'agit d'un fourgon Ford Transit T-250 de 2016.

#### Questionnement sur le système de traitement des rejets pluviaux du vieux village :

Le tout est exigé par le Ministère de l'Environnement. Nous avons installé un équipement de ce type pour les rues Bussières et St-Alexandre lorsqu'elles ont été refaites.

## Questionnement sur le dossier du port de Montréal à Contrecoeur et sur les retombés économiques qui seront dans les municipalités voisines :

La Municipalité a fait des pressions auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour que les municipalités rurales de la CMM puissent bénéficier des revenus des développements sur le territoire. Nous n'avons plus d'espace à développer et nos territoires sont gelés par la CMM. Nous demandons une sorte de péréquation sur les revenus du développement. Dernièrement, la Municipalité a réitéré sa demande à la nouvelle présidente de la CMM.

## Remarque d'un citoyen sur l'intérêt de prévoir un peu de développement commercial et touristique dans le secteur du quai :

Les élus informent les gens de la volonté d'ajouter une ressource en communication afin de mieux faire connaître nos services et nos attraits. Le Conseil municipal travaille aussi à la préparation d'un budget participatif et éventuellement à une consultation publique, cet automne.

#### Demande concernant les travaux sur le ponceau de la montée Chicoine-Larose :

Travaux de remplacement du ponceau actuel avec un accotement permettant d'installer des glissières de sécurité. Pas de vélo sur la montée Chicoine-Larose. Le projet reliant Verchères à la Municipalité de St-Marc passe par la montée Calixa-Lavallée.

### Information à l'effet que la Municipalité assumera un entretien plus régulier cette année sur le Chemin des Érablières :

Il y aura passage de la niveleuse et au besoin l'ajout de pierre. Un citoyen suggère d'utiliser de la pierre Heckett de Contrecoeur.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

#### APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #10357 AU #10362 CHÈQUES #10381 AU #10384 ET CHÈQUE #10397 CHÈQUES #10407 AU #10603

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET ÉLECTRICITÉ	342,11 \$
PR PR	HYDRO-QUÉBEC TELUS	CELLULAIRES	31433,39 1 389,95 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	237,87 \$
PR PR	BELL Canada BELL Télé	TËLËPHONE CÄBLE TV PROTECTION INCENDIE	2 945,19 \$ 76,80 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (JANVIER 2018)	748,64 \$
PR PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS 6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (JANVIER 2018) TÉLÉPHONE FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	45,64 \$ 28,47 \$
	MARIE CLAIRE IDÉES	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE (77.1£ EURO)	123,21 \$
	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE FÉVRIER 2018 - ADM., FÊTE DES JOUES ROUGES	140,10 \$
	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	POLICE (1 DE 4) LOCATION D'IMMEUBLE FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	234 820,00 \$ 15 607,86 \$
	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT FÉVRIER 2018 (3 DE 5)	23 019,20 \$
	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$ 90,00 \$
	ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO DE VARENNES	ACTIVITÉ KARATÉ	551,25 \$
	STUDIO UNDERGROUND	ACTIVITÉ BREAK DANCE 1/02/2018	113,75 \$
	STUDIO UNDERGROUND LA CAPITALE EN FÊTE	ACTIVITÉ BREAK DANCE 15/02/2018 PAIEMENT FINAL JEU GONFLABLE FÊTE DES JOUES ROUGES	113,75 \$ 219,02 \$
10397	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN	CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA TA-5551 FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	208,68 \$
10407	MUNICIPALITÉ ST-MARC-SUR-RICHELIEU	MATIÈRES RÉSIDUELLES 2018 (7 RÉSIDENTS)  EMERGENSYS SÉCURITÉ INCENDIE AU 31 DÉCEMBRE 2017, COTISATION 2018 DE L'APAM,	1 619,45 \$
10100	MDC DE MADCHEDITE DIVOLIVILLE	LÉGISLATION LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE LA MONTÉRÉGIE 11/12/2017,	4 247 44 0
10408	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	GÉOMATIQUE ÉLABORATION DES PLANS D'ÉVACUATION (VIEILLE CASERNE/GARAGE	1 217,44 \$
10409	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MUNICIPAL) MATIÈRES RÉSIDUELLES FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	46 418,00 \$
	COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES	UTILISATION LOCAUX PÉRIODE DU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 928,74 \$
	UNITÉ 50 DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE	AJUSTEMENT SUBVENTION 2018	500,00 \$
	EXCAVATION SIMON VINCENT INC. MUNICIPALITÉ DE ST-AMABLE	CONTRAT DÉNEIGEMENT 596 MARIE-VICTORIN FÉVRIER 2018 (3 DE 3) ENTRAIDE DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 21 ST-PASCAL ET DU 10 JANVIER 2018 AU 635 DUVERNAY	766,49 \$ 1 350,00 \$
10414	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 21 ST-PASCAL ET DU 10 JANVIER 2018 AU 635 DUVERNAY	580,00 \$
	GROUPE ENVIRONEX FÉDÉRATION HISTOIRE DU QC	ANALYSE DE LABORATOIRE (EAUX USÉES) ABONNEMENT HISTOIRE QC - PATRIMOINE/TOPONYMIE	110,96 \$ 50,00 \$
10416	FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE		
	L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC	FORUM AGRICULTURE URBAINE 28/02/2018 (2 INSCRIPTIONS)	448,40 \$
	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC. IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	PRODUITS CHIMIQUES USINE FILTRATION IMPRESSION LE REFLET FÉVRIER/MARS/AVRIL/MAI 2018 (1 DE 3)	2 010,05 \$ 1 330,84 \$
10420	MARIE-PIERRE SIMARD	PRODUITS MÉNAGERS ADMINISTRATION	50,49 \$
	ARÉO-FEU LTÉE ANDRÉ LAROUCHE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE ACHAT PILES PROTECTION ICENDIE	402,41 \$ 78,84 \$
10422	AQLP - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR	FORMATION 23/01/2018 À STE-JULIE - OBTENIR PLUS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES DU	1 144,00 \$
	PUBLIC	MONDE LOISIRS	
	ARPENT ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	FORMATION 8/02/2018 L'AVENIR DES UNITÉS D'HABITATIONS ACCESSOIRES CONGRÈS DU 13 AU 15 JUIN 2018	75,00 \$ 602,47 \$
10426	CLUB SOCIAL DES POMPIERS VERCHÈRES	ACTIVITÉS CLUB SOCIAL PROTECTION INCENDIE	4 000,00 \$
	LOCATION D'ABRIS MOBILES A.M. INC . VILLE DE CONTRECOEUR	LOCATION ROULOTTE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2018 CHALET PARC PASSE-PARTOUT TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE JANVIER 2018 (1 DE 12)	482,90 \$ 17 860,58 \$
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ENTRETIEN PRÉVENTIF - CHAUFFAGE PROTECTION INCENDIE	139,63 \$
	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	23,64 \$
	JAVEL BOIS-FRANCS INC. ICO TECHNOLOGIES	CHLORE USINE FILTRATION CONSEIL SANS PAPIER FÉVRIER (2 DE 12)	781,83 \$ 186,83 \$
10433	PRUDENT MESURES D'URGENCE & SÉCURITÉ	ABONNEMENT PORTAIL CINDYNIQUE 2018	1 810,86 \$
	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	RELIEURS 18 ANNEAUX 2 PO URBANISME ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	156,03 \$ 40,36 \$
	CATSPORTS INC.	BALLONS FÊTE DES JOUES ROUGES	22,94 \$
10437	ÈVE ROBERT	FRAIS DÉPLACEMENT, DIVERS FÊTE DES JOUES ROUGES, LOCATION FILM ACTIVITÉS CULTURELLES	121,21 \$
10438	ISABELLE MILLETTE	ACHAT BOTTES	172,44 \$
10439	MUNICIPALITÉ DE LANORAIE	CONFÉRENCE DRUMMONDVILLE 24/03/2018 (LÉGISLATION)	150,00 \$
	COL BLEU LOCATION D'OUTILS GUILBAULT & FILS	CHAUSSURES CHAUFFAGE (COCHON) CHALET PARC PASSE-PARTOUT	281,65 \$ 137,97 \$
10442	GESTION PARASITAIRE - GPS	INTERVENTION RONGEURS STATION STE-FAMILLE	114,98 \$
	ENVIRO SANI-NORD DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	NETTOYAGE LIGNE PLUVIALE ENTRE RUE DUVERNAY ET RUE PIERRE-JOFFRION PIERRE-SABLE BRIS MARIE-VICTORIN 9/01/2018	1 526,87 \$ 555,89 \$
	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	VÉRIFIER CHAUFFAGE GARAGE RUE AQUEDUC	790,39 \$
	THERMOS-PRO - DIV. DE VITRERIE VERCHÈRES	PIÈCES ET ACCESSOIRES (ABRIBUS PIERRE-BOISSEAU)	287,55 \$
	GROUPE J L D - LAGUË LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	REPARATION SOUFFLEUR ENTRETIEN PÉPINE	185,62 \$ 495,59 \$
10449	MÉCANIQUE TRANSMISSION 2000 INC.	ENTRETIEN VÉHICULE F-550 (V-34-11)	4 785,74 \$
	RICHARD JOBIN PLOMBERIE KORVETTE	PASSER CAMÉRA ET FICHOIR CHALET PARC PASSE-PARTOUT TROUSSE PREMIERS SOINS PATINOIRE	497,27 \$
	ARTICLE PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	TROUSSE PREMIERS SOINS PATINOIRE TROPHÉE (ERIC CHAGNON) ET VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	13,75 \$ 86,75 \$
10453	COMPRESSEUR QUÉBEC	ENTRETIEN POMPE USINE FILTRATION	141,96 \$
10456	RABAIS CAMPUS ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE COTISATION 2018	397,35 \$ 40,00 \$
10/457	ASS. DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION	COTISATION 2018	110,00 \$
	INCENDIE DU QUEBEC	NEIGE USÉE DE CONTRECOEUR - FACTURÉ (4 600\$), CHARGEMENT NEIGE ET ÉPANDAGE SEL	
10458	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	JANVIER 2018	25 972,50 \$
	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	499,05 \$
	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC. CARGILL LTD M2083	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE ET PROTECTION INCENDIE SEL	168,36 \$ 14 353,92 \$
	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	PROPANE ET BOUTEILLE PROPANE (GAZ) PATINOIRE	172,05 \$
10464	GARAGE S. TREMBLAY	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	678,45 \$
	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE DÉVIDOIR (VOIRIE), SEMELLES ANTIDÉRAPANTES (PATINOIRE), MIROIRS ET LAMPE DE TRAVAIL	23,74 \$
10466	TENAQUIP LTD	(PROTECTION INCENDIE)	565,54 \$
10467	LA PAROISSE SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE VERCHÈRES	SUBVENTION LOCATION SALLE APC 6/01/2018 POUR FÊTE DES BÉNÉVOLES	221,33 \$
10468	DICOM EXPRESS INC.	I FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	14,28 \$
			, - +

#### APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #10357 AU #10362 CHÈQUES #10381 AU #10384 ET CHÈQUE #10397 CHÈQUES #10407 AU #10603

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
10469	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES	528,89 \$
	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION	201,62 \$
	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD TENAQUIP LTD	MISE AJOUR 01/02/2018 AU 01/02/2019 POSSESSEUR NETTOYANT À PLANCHER, BALAI, PORTE-POUSSIÈRE PROTECTION INCENDIE	84,00 \$ 106,64 \$
	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		
10476	DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION JANVIER 2018 (1 DE 12)	36,00 \$
	FORME FORÊT	FORMATION UTILISATION SÉCURITAIRE DE LA SCIE À CHAÎNE PROTECTION INCENDIE	825,82 \$
	CITOYEN CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ TAI-CHI REMBOURSEMENT ACTIVITÉ KARATÉ	35,00 \$ 57.00 \$
	GROUPE QUÉBÉCO INC.	TRAVAUX PRÉTRAITEMENT EAUX USÉES USINE ÉPURATION (USI-009E)	165 390,57 \$
10495	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	APPORTS MUNICIPAUX DÉCEMBRE 2017	104,15
	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR PROCÉDURE CODE CIVIL PÉRIODE 03/01/2018 AU 03/01/2019	184,80 \$
	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC. CANADIEN NATIONAL	CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) JANVIER 2018 (1 DE 12)	103,48 \$ 248,00 \$
	MÉTRO VERCHÈRES INC	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, PATINOIRE, BIBLIOTHÈQUE	128,39 \$
	INFO PAGE	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS PREMIERS RÉPONDANTS FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	288,13
	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC. MONTY & ASSOCIÉ ARCHITECTES	ESSENCE HONORAIRES CHALET PARC PASSE-PARTOUT (BAT-048L)	3 475,93 5 5 633,76 5
	POMPIER	RAPPORT MÉDICAL LICENCE "CLASSE A" PROTECTION INCENDIE	50,00 \$
	COLLÈGE MONTMORENCY	FORMATION ALARME INCENDIE - NIVEAU AVANCÉ 9/04/2018	130,00
10507	PHARMACIE VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DUR./ADMINISTRATION	9,18 \$
10508	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS DE LA MONTÉRÉGIE	FRAIS D'EXPLOITATION JANVIER/FÉVRIER/MARS 2018 (1 DE 4)	19 300,36 \$
10509	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75.00 \$
	COPIBEC	LICENCE SUPPORT (PAPIER/NUMÉRIQUE) 01/01/2018 AU 31/12/2018 - BIBLIOTHÈQUE	28,74
	PITNEY BOWES	MISE A JOUR TARIFS SCP (SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - TIMBREUSE)	98,29
10512	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER 2018	58,31 \$
10513	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ÉQUILIBRATION ET TENUE À JOUR DU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2018 (1 DE 4), CONTRAT PROGICIEL ULTIMA DU	18 638,00 \$
10010	WINO DE WANGOERNIE D'IOOVIELE	1 <sup>ER</sup> JANVIFR AU 31 DÉCEMBRE 2018	10 000,00 4
10514	GROUPE COLLETTE INC.	PAIEMENT No 4 BAT-048L CHALET PASSE-PARTOUT	164 171,32 \$
	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAUX USÉES (961.19\$) ET EAU POTABLE (100.03\$)	1 061,22 \$
	GROUPE SL HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	TÉLÉPHONE (RUES PRINCIPALES) FÉVRIER 2018 (2 DE 12) CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION/BIBLIOTHÈQUE/PROTECTION INCENDIE	42,61 \$ 737,40 \$
	COMBEQ	FORMATION MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES 26/02/2018 À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	505,89 \$
	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	643,21 \$
10520	JACQUES DOYON	PROMENADE EN CARRIOLE FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	600,00 \$
10521	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU /COMPTEUR PÉRIODE DU 20/12/2017 AU 31/12/2017 (47.15\$) ET PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 29/01/2018 (74.65\$)	121,80 \$
10522	VILLE DE VARENNES	AJUSTEMENT ENTRAIDE DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 21 ST-PASCAL	500,00 \$
	PITNEY WORKS	RECHARGE TIMBREUSE 10/01/2018 ET FRAIS D'OPÉRATION	2 322,50 \$
	ASS. DES DIR GÉN. MUNICIPAUX DU QUÉBEC	COTISATION 2018	780,00 \$
	GROUPE J L D - LAGUË QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	ENTRETIEN SOUFFLEUR (V-22-00) AUTRES BIENS NON DUR./ADM., INCENDIE, VOIRIE, PATINOIRE, AQUEDUC, ÉGOUT	7 478,56 \$ 1 057,73 \$
	CARGILL LTD M2083	SEL	7 471,16 \$
	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	ENTRETIEN GARAGE FIL DU PONT ROULANT	293,54 \$
	A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	LOCATION SALEUSE 11/01/2018	689,85 \$
	LOCATION D'OUTILS GUILBAULT & FILS	LOCATION MARTEAU HYDRAULIQUE PARC PASSE-PARTOUT COPIES FACTURÉES PÉRIODE DU 8/14/2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017 (567.56\$) ET PÉRIODE DU	550,96 \$
10531	COPICOM INC.	1/01/2018 AU 7/02/2018 (567.57\$)	1 135,13 \$
10532	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	1 115,43 \$
10533	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE ET CERTIFICAT-CADEAU (1) - BIBLIOTHÈQUE	458,42 \$
10534	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./ADM., VOIRIE, INCENDIE, PATINOIRE, LOISIRS, VIEUX GARAGE, ENTRETIEN VÉHICULE	623,88 \$
10535	FERME BENOIT INC.	LOCATION TRACTEUR POUR DÉNEIGEMENT	2 561,06 \$
	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION	30,64 \$
	LES SERVICES DE PORTES CANADA INC.	ENTRETIEN GARAGE (PORTE) VOIRIE	524,87 \$
	CITOYEN CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ COURS INFORMATIQUE REMBOURSEMENT ACTIVITÉ COURS INFORMATIQUE	62,00 \$ 62,00 \$
	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	68,53 \$
	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION VIGNETTES 2018 (STATIONNEMENT DU QUAI)	275,94 \$
	BROCHOT INDUSTRIE INC.	BATTERIE VÉHICULE NÉMO (FACTURE AOÛT 2017)	455,81 \$
	IMPRIMERIE MARIETTE RENDERS INC. CATSPORTS INC.	MON PATELIN (1 PAGE) PROTECTION MATELASSÉE POTEAU (GLISSADE)	165,00 \$ 488,64 \$
	RCI ENVIRONNEMENT INC.	TOILETTE MOBILE DU 22/12/2017 AU 31/12/2017 PARC PASSE-PARTOUT	108,77 \$
10546	UNIVAR CANADA LTD	PRODUITS CHIMIQUES USINE FILTRATION	1 137,92 \$
	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	AJUSTEMENT FSS - SOMMAIRE DES RETENUES ET DES COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR RLZ-1	3,75 \$
	ÈVE ROBERT MARY-JANE ROY	RÉPARATION IPHONE (ÉCRAN) ET ACHAT CASQUES (2) LOISIRS CONTRAT - RESSOURCE ACTIVITÉ FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	321,91 \$ 70,00 \$
	COMBEQ	ADHÉSION 2018	431,16
	LE GARS DU SON	SONORISATION FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	635,11
	ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC	COTISATION 2018	675,00 \$
	DICOM EXPRESS INC. CITOYEN	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	40,03 \$ 57,48 \$
	ÉDITART INTERNATIONAL LTÉE	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	39,95
10556	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES ET AVIS PUBLIC DM 01-2018	679,73
	LES MASCOTTES À RABAIS	LOCATION MASCOTTES FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	300,00 \$
	CITOYEN CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES SUBVENTION SPORTS JEUNES	50,00 \$ 37,50 \$
	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	1 254,53 \$
10561	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	LICENCE RADIO 2018 VOIRIE/PROTECTION INCENDIE	540,00 \$
	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PRODUITS CHIMIQUES USINE FILTRATION	1 547,52 \$
	VILLE DE CONTRECOEUR ISABELLE DEVAULT	ENTRAIDE DU 10/01/2018 AU 635 RUE DUVERNAY CONTRAT 21 DÉCEMBRE 2017 ACTIVITÉS FAMILLES EN FORME	675,00 \$ 50,00 \$
	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION 2 500 DÉPLIANTS TOURISTIQUES (ÉGLISE)	1 034,78 \$
10566	ANTONIO BISSONNETTE	LOCATION CHAPITEAU FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	320,00 \$
	CERCLE DE FERMIÈRES VERCHÈRES	COUPONS BÉNÉVOLES FÊTES DES JOUES ROUGES 17/02/2018	26,00 \$
	AMBULANCE SAINT-JEAN, CONSEIL DU QUEBEC SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN	SERVICE DE PREMIERS SOINS FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018 CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA TA-5551 MARS 2018 (3 DE 12)	167,50 \$ 208,68 \$
10003		RAJOUT CONTRAT DÉNEIGEMENT PORTION ENTRE LE VIADUC ET PETIT-COTEAU (CONTRAT D.	833,91 \$
10570	ENTREPRISES AGRITRAC INC.		

#### **MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

#### **APPROBATION DES COMPTES**

CHÈQUES #10357 AU #10362 CHÈQUES #10381 AU #10384 ET CHÈQUE #10397 CHÈQUES #10407 AU #10603

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
10571	ASS. QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL	COTISATION 2018	413,43 \$
	MAISON DES JEUNES DE VARENNES	SUBVENTION FESTIVAL JEUNESSE DU 26/05/2018	200,00 \$
	ASS. DES SCOUTS & GUIDES DE VERCHÈRES	SUBVENȚION FÊTE 40 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISME	250,00 \$
	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER 2018	229,80 \$
	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES LES SERVICES DE PORTES CANADA INC.	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES JANVIER 2018 (1 DE 12) CHANGER UNE VITRE SUR PORTE DE LA CASERNE	747,34 \$ 400,40 \$
	ANDRÉ LAROUCHE	CARTE COSTCO POMPIER	137,97 \$
	LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	FORMATION 8/02/2018 TABLE RÉGIONALE DU LOISIR ESTIVAL 2018	109,23 \$
	PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC.	DÉPÔT FEU D'ARTIFICE (FÊTE NATIONALE 2018)	4 500,00 \$
10580	CITOYEN	RÉCLAMATION SUBVENTION AFFICHAGE DEMANDE No 9	500,00 \$
	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS ZUMBA (110\$) ET YOGA (108\$)	218,00 \$
	CITOYENS (7)	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ TAI-CHI	281,00 \$
	RCI ENVIRONNEMENT INC. RÉSEAU ENVIRONNEMENT	TOILETTE MOBILE PÉRIODE DE JANVIER 2018 PARC PASSE-PARTOUT PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2018 - PEEP 2018	194,59 \$
	MAISON DES JEUNES DE VERCHÉRES	COUPONS BÉNÉVOLES FÉTES DES JOUES ROUGES 17/02/2018	462,78 \$ 85,00 \$
	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE QC	IMMATRICULATIONS 2018	12 207,38 \$
	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	430,33 \$
10594	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	NEIGE USÉE DE CONTRECOEUR - FACTURÉ (1 525\$), CHARGEMENT NEIGE ET ÉPANDAGE SEL FÉVRIER 2018	9 033,75 \$
10595	LION DISTRIBUTION INC.	SÉCHOIR COMBO (POUR 6 PAIRES DE BOTTES) VOIRIE	2 967,50 \$
	LUMEN	LAMPE CORNICHE MAIRIE ET NÉONS USINE ÉPURATION	268,24 \$
	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	VÊTEMENTS VOIRIE	198,39 \$
	CARGILL LTD M2083 DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	SEL SABLE - PIERRE (POUR CRIBLEUR GARAGE)	4 078,11 \$ 892,85 \$
	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75.00 \$
	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÉRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	747,34 \$
	ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE INC.	GUIDE DE FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES	46,99 \$
10603	ALEXIS ROY	CONTRAT - RESSOURCE ACTIVITÉ FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	70,00 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATION)	5 720,95 \$
		SALAIRES	65 427,44 \$
			, ,
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	25 585,43 \$
		TOTAL:	1 012 696,89 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 28 février 2018

Luc Forcier, Secrétaire-trésorier et Directeur général

\*\*\* NOTE: PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE # (1 DE 2)

#10471

CHÈQUES ANNULÉS

CHÈQUE #10582 EST LA SOMME DES CHÈQUES #10582 AU #10588